



Effectif national :
 Entre 3621 et 11 657 couples entre 2021 et 2022

Effectif régional en PACA :
 Entre 400 et 900 couples

Tendances nationales nicheurs

Effectif	Court terme		Long terme	
	↗	1 %	x	-
Répartition	↗	39 %	↗	294 %

Patrinat (2025).

Distribution en PACA

En PACA, l'Échasse blanche se reproduit majoritairement dans les Bouches-du-Rhône, notamment en Camargue, dans les marais entre Crau et Rhône, ainsi que sur le pourtour de l'étang de Berre. Une colonie s'est installée sur les salins d'Hyères, dans le Var, et des oiseaux peuvent se reproduire occasionnellement ça et là dans les zones humides de la région.

Description

De la taille de l'Avocette élégante, *Recurvirostra avosetta*, l'Échasse blanche présente un manteau noir, contrastant avec le reste du corps blanc (excepté la nuque sombre de certains oiseaux). Le bec est noir et les longues pattes sont rouges. Sur les sites de reproduction, les oiseaux sont très bruyants à l'approche d'un prédateur.

Écologie & principaux habitats

L'Échasse blanche est migratrice et revient d'Afrique à partir du mois d'avril. Elle niche en colonies pouvant mêler d'autres espèces de laro-limicoles mais aussi isolément lorsque le milieu n'est pas optimal. Les colonies restent toutefois réduites à quelques dizaines couples, et se multiplient selon la disponibilité en sites de nidification. Elle fréquente préférentiellement les îlots des lagunes et des salins mais peut aussi s'installer dans les rizières en Camargue. Construit au bord de l'eau, le nid accueille 4 œufs qui seront couvés pendant 25 jours. A peine éclos, les jeunes quittent le nid et suivent leurs parents à la recherche d'invertébrés aquatiques. Le succès reproducteur est très faible et les cas d'échecs peuvent atteindre 75% certaines années. Après la reproduction, les oiseaux se regroupent sur des zones favorables pour établir des réserves énergétiques avant de partir en migration. En octobre, la plupart des oiseaux ont déserté les zones humides de la région.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Prairies humides			Marais, lagunes, îlots	Rizières

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

Statut biologique	ZPS concernées
Nicheur certain	Camargue (FR9310019), Etangs entre Istres et Fos (FR9312015), Iles d'Hyères (FR9310020), Marais entre Crau et Grand Rhone (FR9312001), Salines de l'étang de Berre (FR9312005), Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)
Nicheur probable	Garrigues de Lancon et Chaines alentour (FR9310069)
Nicheur possible	Basse vallée du Var (FR9312025), Crau (FR9310064), Petite Camargue laguno-marine (FR9112013), Plateau de l'Arbois (FR9312009)
Passage / hivernant	Colle du Rouet (FR9312014), Iles Marseillaises (FR9312007), La Durance (FR9312003), Le Mercantour (FR9310035), Les Alpilles (FR9312013), Marais de l'île vieille et alentour (FR9312006), Montagne Sainte Victoire (FR9310067), Plaine des Maures (FR9310110), Plateau de Valensole (FR9312012), Préalpes de Grasse (FR312002), Vallée du Haut Guil (FR9312019)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	LC
Liste rouge régionale	LC

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement des colonies
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Reproduction	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées ou d'assécher les sites de reproduction
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Reproduction	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées ou d'assécher les sites de reproduction
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)		Risque peu important
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■			
Reproduction	■	■	■	■	■	■	■	■	■			
Migration postnuptiale							■	■	■	■	■	■
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

► Espèce des systèmes lagunaires : fortes pressions de prédation et perturbations du milieu (assèchements, inondations des colonies).

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- Intensification des pratiques agricoles entraînant l'assèchement des zones humides.
- Abandon des exploitations salinières.
- Gestion hydraulique inadaptée (variations excessives des niveaux d'eau en période de reproduction).

Recommandations

Comme pour l'Avocette, le succès reproducteur de l'Échasse blanche est directement lié aux conditions d'accueil sur les zones de nidification. Il est conseillé de limiter les variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les pontes et d'entraîner un important taux d'échec chez cette espèce. De plus, la mise en eau précoce de certains bas-sins permet de limiter la prédation par des prédateurs terrestres. Enfin, la maîtrise de la fréquentation humaine printanière dans les zones de nidification peut s'avérer efficace pour éviter des dérangements très perturbateurs.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Patrinat (coord.), 2025 - *Résultats synthétiques de l'évaluation des statuts et tendances des espèces d'oiseaux sauvages en France, période 2019-2024*. Rapportage article 12 envoyé à la Commission européenne, novembre 2025.